

« Mes idées pour réussir l'aménagement des Terres de Rouvière »

Synthèse des 50 réponses à l'enquête, reçues à la date du 20/08/2018

Les réponses apportées aux questions sont rapportées en italique. Elles ont été rassemblées par thème. Elles n'engagent que leurs auteurs. Elles constituent un large panorama des idées et opinions que soulève ce projet. Des convergences marquées apparaissent, ainsi que des sujets de débat. Un résumé en fin de cette note dégage les enseignements à retirer de cette enquête.

Pour moi, l'aménagement des Terres de Rouvière sera réussi si ...

1. S'il devient un espace naturel préservé tout en permettant la pratique de certaines activités de plein air

- *Si nous en faisons un lieu de détente, de rencontre, de sauvegarde de la nature, tout en restant en conformité avec la lutte contre les incendies et les inondations.*
- *Si cet aménagement est uniquement réservé à des espaces verts, parcours, jeux pour enfants et adultes.*
- *Si cette zone est destinée à un vrai parcours sportif, de promenade, et de détente, de découverte de la garrigue, de ses espèces végétales ...*
- *Si cela reste un espace naturel où l'on puisse pratiquer des activités de plein air*
- *Si on peut se balader en toute tranquillité et sans avoir l'impression de se retrouver dans un jardin public, cela doit rester la garrigue.*
- *Si on respecte le lieu et la nature*
- *Si le cadre naturel est préservé*
- *Si le poumon de verdure entre la garrigue et la ville reste maintenu.*
- *Si on préserve une dynamique naturelle donc avec le moins d'aménagements possible.*
- *celui-ci n'impacte pas trop la zone naturelle : respect de la nature, de la biodiversité en général et du voisinage*
- *s'il devient un lieu de balade et de jeux pour les enfants, mais aussi pour les adultes*
- *si c'est un parc fleuri, aménagé avec des jeux pour enfants et un parcours santé*
- *si on propose aux utilisateurs un espace dédié au sport et à la nature*
- *s'il préserve l'écosystème Local*
- *si l'on en fait un espace exemplaire de préservation et développement de la biodiversité, de découverte de la diversité de la garrigue ; si tout le monde aura plaisir à y séjourner et à le respecter*
- *s'il ne dénature pas les lieux, la faune et la flore.*

- *Si l'on respecte la faune la flore*
- *Si l'on respecte l'environnement de garrigue*
- *Si l'on préserve les arbres existants pour la faune et même la flore, si belle en toute saison.*
- *Si c'est un grand espace vert dédié à la promenade*
- *si on laisse la verdure tout en la valorisant ainsi mettre un parc pour enfant une piste cyclable et un chemin pour courir des tables pour pouvoir pic niquer, un parking bien délimité des poubelles pour l'environnement et des accès facile pour les handicapés ! Un bois des Espeisses aux Terres de Rouvière mais en mieux !*
- *si on respecte l'environnement*
- *si cet espace reste un espace de nature.*
- *Si nous conservons toute la faune et la flore car les oiseaux disparaissent de plus en plus y compris toute notre végétation*
- *S'il laisse place à une grande forêt*
- *Si on préserve l'écosystème de cet espace en le laissant le plus possible à l'état naturel, si tous les aménagements sont réalisés en matériaux naturels.*
- *s'il préserve et met en valeur l'environnement des garrigues, la faune et la flore locale, s'il est un lieu dédié aux nîmois sportifs et promeneurs, valides et non valides.*
- *si le projet respecte la nature.*
- *Si les essences sont respectées*
- *s'il arrive à valoriser les points remarquables du secteur sans trop de sophistication. Il est et doit rester un espace de nature .Depuis que j'habite dans le quartier (années 70), j'y ai toujours vu des promeneurs de tous âges, avec des enfants ou pas, des joggers, etc.*
- *si la nature est préservée, les aménagements sont en cohérence avec le quartier et si le calme du quartier est respecté.*
- *si c'est un parc plus ou moins naturel.*
- *si tout le monde y trouve son compte. Il faut donc y trouver : des jeux pour enfants, sécurisés et à l'ombre : pour les plus petits mais aussi pistes de vélos et de roller pour les plus grands, ... ; des sentiers faciles pour permettre la marche des aînés, avec soleil en hiver et ombre en été (donc avec des feuillus) Avec de nombreux bancs pour s'arrêter quand on est fatigué ; mais aussi des sentiers vallonnés pour le jogging des sportifs, avec des circuits de différents longueurs et difficultés ; des endroits protégés du vent, pour les jours de grand mistral*
- *Si on préserve ce lieu dans une dynamique naturel, avec des aménagements au minimum serait le plus juste (Zone de détente, Arboretum, Lieux Pédagogique et d'activités de plein air*
- *Si l'on aménage un parcours de santé pour les sportifs et l'on garde des chemins de randonnées pour découvrir le site.*
- *Si le chemin n'est pas goudronné sur toute la longueur pour permettre de courir sans s'abimer les genoux*
- *Si la circulation reste modérée. S'il y a des zones ombragées, des points d'eau, des transports en communs*

2. Si l'on préserve et valorise le patrimoine existant

- *Si l'on prend soin de conserver les différents cheminements créés par l'usage, sans en créer d'autres, sauf nécessité*
- *Si avec toutes les sources existantes, je verrais bien une noria.*
- *Si l'aménagement des 3 sources est correctement réalisé et si les travaux nécessaires pour découvrir les vestiges du passé sont menés à bien.*
- *Si la faune, la flore, les sources, les constructions en pierres sèches sont préservées, et mises en valeur pour conserver le patrimoine nîmois.*
- *Si peut-être on y construit quelques murets et même capitelles en pierre pour mettre en valeur le patrimoine de la région.*

3. Si l'on assure la sécurité de cet espace et des terrains en aval

- *Si tout d'abord on met en sécurité cet espace contre les incendies, les dépôts sauvages de matériaux divers, garantir l'efficacité de sa fonction première à savoir la protection hydraulique de la zone et surtout des quartiers situés en aval.*
- *Les recensements des espèces végétales et animales n'ont aucun sens si cette zone n'est pas protégée des incendies. Les deux incendies des deux dernières années ont, très certainement, provoqué des conséquences écologiques beaucoup plus graves en quatre heures qu'une fréquentation restreinte sur plusieurs années.*
- *Si l'on prévoit un nettoyage des lieux, sans oublier la protection des maisons qui en sont proches pour éviter les incendies.*

4. S'il est bien entretenu

- *S'il est bien entretenu comme bois des Espeisses ou Clos Gaillard.*
- *si son entretien est réalisé par des professionnels consciencieux et des habitants volontaires*
- *Si l'on voit la possibilité d'y intégrer le pastoralisme*
- *Si l'on coupe les branches des arbres blessés par le bulldozer qu'on enlève les déchets laissés sur place.*
-

5. S'il est accessible à tous, sauf aux véhicules à moteur

- *Si on prévoit un beau parcours pour personnes âgées, à mobilité réduite serait génial.*
- *Si le libre accès est autorisé à tous les nîmois, sans restriction (piétons, vélos, cavaliers...), à l'exception des véhicules à moteurs*
- *si nous pouvons tous en profiter*
- *s'il s'ouvre à l'ensemble de la population comme le bois des Espeisses*
- *s'il est utilisé par les habitants du quartier.*

- *Si nous n'oublions pas les personnes à mobilité réduite, et les non-voyants, ils peuvent être consultés*
- *s'il y a des tracés faciles pour vélo (comme voies vertes) (car manque à Nîmes)*

6. S'il propose des lieux de convivialité

- *Si, pourquoi ne pas, y inclure une sorte de café écolo où les gens pourraient venir passer un moment de détente conviviale dans un cadre nature?*

7. S'il comprend une dimension éducative et culturelle

- *S'il y a la création d'un sentier botanique ET pédagogique pour apprendre aux enfants à connaître notre garrigue (flore et faune) et à la respecter*
- *Si un maximum de variétés de plantes et d'arbres de chez nous, avec petits panneaux explicatifs pédagogiques.*
- *S'il devient un espace culturel (expos de land art, par exemple)*
- *Si l'on en fait un lieu d'éducation à l'environnement, à la permaculture*
- *Si l'on garde des essences des végétaux locaux avec des explications pour les promeneurs.*

8. S'il est conçu et géré dans une large concertation

- *Si une large concertation préside aux choix d'aménagement.*
- *si les habitants, les Associations et les Comités sont des partenaires reconnus du projet et qui collaborent à l'aménagement.*
- *s'il répond à une grande majorité des souhaits et attentes des riverains*
- *Si les habitants s'approprient ce grand espace au travers d'actions partagées autour de la connaissance de la flore de la faune et de son entretien (dont le jardinage comme élément clé de lutte contre l'incendie), le respect environnemental (nettoyage citoyen et scolaire dont le ramassage des débris du mégot à la canette)*

9. S'il propose quelques équipements ou aménagements (à débattre)

- *Si des emplacements sont prévus pour se reposer lors des ballades, que des jeux sont prévus pour les enfants*
- *Si pourquoi pas, il prévoit une mini déchetterie (au moins pour les déchets verts)*
- *Si pourquoi aussi ne pas prévoir un lieu pour entreposer des déchets verts, car les déchèteries sont loin alors que l'on est obligés d'avoir de grandes parcelles.*
- *S'il devient un centre aquatique, ludique (comme la Bouscarasse, par exemple);*
- *Si pourquoi pas un petit commerce ou une guinguette, glace, boissons, café, bière*
- *Si on crée un verger dans lequel les enfants des écoles, des centres aérés, voire des clubs de 3ème âge, planteraient, entretiendraient, tailleraient, etc., chacun avec ses compétences (aux enfants les cueillettes, aux plus âgés la taille par ex), des arbres producteurs de fruits, comme oliviers bien sûr, mais pourquoi pas figuiers, amandiers,*

plaqueminiers, néfliers, abricotiers ... Les récoltes seraient utilisées pour les cantines ou les maisons de retraite. On peut rêver !

- *Si on crée un lieu clos pour placer chats stérilisés et les nourrir (il y aurait des bénévoles par le biais des associations par exemple) afin de réduire, de contrôler cette énorme population féline malade le plus souvent, rejetée, écrasée et les ennuis pour les gens. il existe un projet de One Voice association internationale dans ce sens car le pb est récurrent et important... Je fais partie de ce comité de quartier Russan pour une activité mais je suis habitante de Ventabren Gazelle mais le pb est le même partout*

"J'aimerais que cet aménagement me permette de ...

Se promener en toute sécurité, faire du sport, se reposer, se retrouver, découvrir une garrigue préservée

- *... d'organiser des liens de convivialité par un pique-nique.*
- *... créer un nouvel ensemble de verdure de maintien de la faune et la flore locale...*
- *observation et compréhension de l'écosystème, réaliser des promenades mais sans trop d'aménagements afin de préserver le site en l'état*
- *... découvrir l'histoire des Terres de Rouvière.*
- *j'aimerais que cet aménagement me permette, ainsi qu'à tout un chacun de venir respirer l'air de la garrigue près des sources.*
- *... d'avoir un libre accès (uniquement piétonnier) à un espace vert pour voir ou découvrir cette garrigue si fragile. Pour mémoire, des ouvrages ont été publiés après des entretiens auprès des habitants de ces quartiers, donc peut être mettre en application le résultat de ces enquêtes.*
- *... de profiter de la nature*
- *... de profiter de la nature tout en pouvant pratiquer une activité dans ce magnifique cadre pour petits et grands.*
- *... de pratiquer vélo, course, marche, ballade avec enfants ou parcours de santé. Table pique-nique.*
- *... de m'y promener en toute sérénité dans le calme mais aussi utile pour les sportifs*
- *... de m'y promener tranquillement*
- *... de me promener en garrigue*
- *... de m'y promener en poussette*
- *... de m'y promener en toute sécurité avec des enfants ou même des adultes*
- *... de me promener et me reposer, faire du sport, avec toute ma famille en toute sécurité.*
- *... de m'y promener sous toutes ses formes (pédestre, deux roues NON MOTORISES, et cavaliers).*
- *... de pouvoir me promener au milieu de la garrigue sans voir de béton*
- *... de me promener dans un espace boisé.*
- *... de me promener tranquillement*
- *... de promener et courir en toute sécurité*

- ... de pouvoir m'évader
- ... de me balader de faire du sport
- ... de me promener et faire du sport
- ... de me balader en toute sécurité
- ... de me promener avec mes amis ou ma famille et avoir un lieu où se retrouver le temps d'un pique-nique
- ... de me promener l'hiver, d'emmener mes petits-enfants, à mes enfants de s'entraîner à la course, tout cela dans un environnement agréable et en toutes saisons .Et pour y aller, des navettes les samedis et dimanches ?
- ... de pouvoir se balader dans la nature en famille
- ... de me promener en pleine nature comme si j'étais loin, très loin de la ville
- ... me promener, me détendre comme au bois des Espeisses, mais également pouvoir partager des moments conviviaux, assister à des démonstrations (lutte contre l'incendie, taille de l'olivier ...) suivre des visites commentées voir des conférences sur la faune et la flore, participer à des actions collectives
- ... de pouvoir s'y promener, faire du sport (marche ou course autres...)
- ... de pratiquer des activités de plein air, telles que la marche sous ses formes diverses : simple, active, nordique.
- ... de profiter de ce lieu que j'ai toujours connu depuis que je suis né et pouvoir toujours me balader sereinement, contempler la nature telle qu'elle est et ramasser du thym pour laisser mon souvenir avec mon grand-père !
- ... de pratiquer des activités sportives et ludiques
- ... de faire du sport, courir en sécurité, jouer avec ma fille de 2 ans dans des aires aménagées, pique-niquer en famille
- ... de faire du sport, me promener, profiter de la nature
- ... d'y effectuer un peu de sport : jogging, vélo
- ... de faire du vélo avec pistes faciles telles que les voies vertes et promener et...surtout voir que l'errance des chats est réduite.
- ... de faire des balades en famille, ou à vélo, ou avec un chien, jeux avec des enfants.
- ... de me promener en toute quiétude et de pouvoir découvrir les différentes plantes et essences répertoriées, genre arboretum.
- ... de disposer d'un espace de découverte de la garrigue nîmoise préservant son authenticité et ses richesses, autant végétales que bâties.
- ... d'offrir un joli coin de garrigues à mes petits-enfants.
- ... de valoriser la biodiversité et nos paysages de garrigue de plus en plus rare, à cause de l'urbanisme
- ... de découvrir des richesses cachées de la garrigue
- ... de faire découvrir cet endroit avec une vue magnifique à des visiteurs, la famille ou des amis
- ... de profiter pleinement d'un aménagement respectueux de la nature et ouvert à tous
- ... de pouvoir dire que cet espace est complètement intégré au reste de la ville, pas la propriété d'un comité de quartier et de ses adhérents
- ... de continuer à être ouvert à tous pour profiter de la garrigue proche de la ville

- ... de continuer à faire randos ou jogging en améliorant le cadre: bancs dans zone ombragée, matériel de sport urbain, zone de pique-nique familial et coin tranquille pour bouquiner (le top: armoire à livres à côté!) ou se reposer! Peut-être imaginer zones calmes et autres zones distinctes! Enfin: pourquoi pas une zone avec jeux d'enfants (ce serait un must pour que les petits enfants du quartier se rencontrent!)
- ... de conserver le calme du quartier
- d'avoir des transports en commun, des zones humides, une faune et une flore protégées et revalorisées,

Je ne souhaite pas que cet aménagement conduise à ...

L'urbanisation du secteur, une dégradation de la biodiversité, une surfréquentation de la zone, une forte circulation sur les chemins, un stationnement anarchique, des squatteurs, un lieu de rendez-vous, un esprit et un calme du quartier bouleversés

- ... la désertification de la garrigue et la construction anarchique...
- ... la destruction massive de ce poumon nîmois.
- ... une sur occupation sans respect de la fragilité des espaces, des comportements inadaptes de destruction de la biodiversité, de dépôt de déchets
- je ne souhaite pas que cet aménagement conduise à ignorer les avis des associations qui œuvrent en faveur de l'environnement.
- Je ne souhaite pas que cet espace soit conservé comme un sanctuaire du passé. Il faut travailler et réfléchir sur des aménagements innovants qui permettent d'appréhender de façon nouvelle la connaissance de la nature. C'est à partir de ce savoir que la protection sera efficace et constructive. Les outils numériques d'aujourd'hui et surtout de demain doivent servir de support à la connaissance des milieux et donc participer à leur conservation et surtout à leur évolution. Je souhaite avant tout de l'innovation pour se démarquer des espaces existants (Bois des Espeisses ou autres).
- ... la construction de maisons où autre
- ... mettre du béton partout
- ... la bétonisation
- ... une urbanisation supplémentaire
- ... plus d'urbanisation
- ... de nouvelles constructions
- ... à des constructions de maisons etc. etc.
- ... la construction d'immenses ensembles ou maisons individuelles, ce qui amènerait un surcroît de population n'ayant peut être pas l'esprit "Habiter en garrigue"
- ... constructions d'immeubles, de maisons, entourées de grands murs !
- ... de nouvelles constructions, des aménagements brisant l'ambiance de garrigue
- ... la construction d'immeubles encore moins à aménager des sports mécaniques ni des tirs rien de bruyant et de destructeur

- ... la destruction un milieu naturel qui pourrait être valorisé de divers façons
- ... au non-respect de la garrigue. et ne cause pas de désagrément pour les quartiers, et qu'il n'y ait pas d'urbanisation
- ... un endroit squatté, sale, bruyant ou urbanisé.
- ... la délinquance ou des squats.
- ... attirer des squatteurs ou des jeunes qui viennent boire ou se droguer en groupe, ni un lieu de rencontres homosexuelles comme au bois des Espeisses.
- ... des réunions "raves parties" grillades ou autres rencontres indésirables!
- ... de l'insécurité.
- ... du vandalisme, des dégradations, et autre destructions du bien commun. Surveillance ?
- ... des aires de jeux type pétanque etc.
- ... l'aménagement d'aires de jeu bruyantes pour le confort des habitants du quartier qui tiennent à son calme reconnu.
- ... à un parcours totalement organisé avec équipements sportifs, (barres et autres.....)
- ... un développement de l'urbanisme
- ... une urbanisation non maîtrisée et motivée par autre chose que le respect de notre environnement et le bien être des habitants.
- ... l'affectation à une seule catégorie d'usagers, une quelconque urbanisation.
- ... la confiscation par la mairie, mais soit réellement rendu aux habitants
- ... une complication de la circulation automobile=>plusieurs accès et signalisation adaptée + parkings
- ... un surcroît de circulation automobile dans les chemins de garrigue et à un stationnement anarchique
- ... une commercialisation ou une privatisation de l'espace
- ... à la création d'un parc de loisirs avec des installations et activités bruyantes ; à des déplacements automobiles nuisibles. Pourquoi ne pas prévoir l'accès uniquement à pied, à vélo ou par minibus électriques
- ... créer trop de circulation dans le quartier
- ... augmenter trop fortement le trafic routier
- ... attirer trop de monde qui viendrait se garer n'importe où et conduirait vite dans les petites rues menant à cet espace
- ... un tourisme de masse
- ... l'élargissement des chemins amenant une circulation accrue et rapide.
- ... un afflux massif de personnes, à des nuisances sonores et un bétonnage excessif
- ... une trop grande fréquentation des véhicules sur les chemins Terre de Rouvière, Tholozan et Russan et à des nuisances pour les habitants des quartiers concernés.
- ... ne plus pouvoir accéder aux terres de Rouvière
- ... à l'annexion ou privatisation de voies (comme l'accès aux mazets/capitelles réhabilités par exemple), au non respect de la charte des garrigues
- ... au stationnement anarchique des voitures, à un "dépotoir"
- ... autoriser les véhicules moteurs à y circuler
- ... pouvoir y faire des promenades en toute tranquillité sans le souci des voitures et véhicule à moteur

- ... la construction de parkings trop grands qui peuvent attirer une population importante donc bruyante
- ... défigurer l'esprit et convivialité garrigue du quartier
- ... une plus grande fréquentation du chemin de Russan. Notre quartier est calme, c'est un de ces grands atouts, je ne souhaite pas que cet espace attire des visiteurs qui emprunteraient ce chemin (entraînant du bruit et de la pollution)
- ... une augmentation de la circulation, des incivilités, des risques d'incendie

En résumé

Les 50 réponses obtenues constituent un échantillon tout à fait pertinent pour une enquête qualitative. Cette enquête ne visait pas à établir des pourcentages, mais à recenser les arguments et pistes de réflexion en présence. On notera que les réponses émanent aussi bien de gens du quartier que de Nîmois plus éloignés.

Les points de convergence qui ressortent sont les suivants :

- **Cet espace ne doit faire l'objet que d'un aménagement limité.** Il doit avant tout être un lieu de sauvegarde de la garrigue, dans toute sa richesse, son patrimoine et sa biodiversité. Il doit comprendre un volet éducatif. De nombreuses voix souhaitent qu'il ne devienne pas un parc urbain, comme le Bois des Espeisses.
- **S'il doit permettre la pratique de certaines activités de plein air, celles-ci doivent être compatibles avec sa vocation.** La promenade, le contact avec la nature et le patrimoine des garrigues, le repos sont les éléments forts qui doivent dominer. On peut imaginer que les activités nécessitant des aménagements soient limitées à certains espaces en périphérie de la zone. En aucun cas, ils ne doivent un prétexte à de l'urbanisation.
- **Toute la difficulté consistera à en faire un espace ouvert à tous sans engendrer une sur fréquentation incompatible avec les chemins d'accès et la fragilité du milieu.** Cela peut sans doute contribuer à accroître la fréquence des transports en commun dans ce secteur, notamment le week-end et le mercredi. Pour les habitants du quartier, ce projet ne doit pas bouleverser le calme et l'esprit du quartier.
- **Son entretien et sa protection contre les incendies seront déterminants de sa réussite.**

Les points de débat portent sur les aménagements et équipements envisageables : aires de jeu, pétanque, déchetterie, centre aquatique, refuge pour chats, commerce, guinguette, verger, piste roller, parcours de santé, boîte à livres, etc.

Enfin, cette enquête a confirmé la **forte attente d'une concertation sur le devenir de ce projet.** La quasi-totalité des personnes qui ont répondu souhaitent être informées et associées à la suite des réflexions en cours. **Certains attendent également que sa gestion et son entretien impliquent les habitants.**